Accusé de réception en préfecture 074-257400085-20250417-DEL-2025-101-DE Date de télétransmission : 29/04/2025 Date de réception préfecture : 29/04/2025



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU 17 AVRIL 2025

DEL-2025-101

L'An deux mille vingt-cinq, le 17 avril, à 13 heures 30, le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 10/04/2025, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

Etaient présents :

Mmes TARAGON, WENDLING.

MM. AEBISCHER, BAUD-GRASSET, BOISIER, CATTANEO, COUTIER, FRANCOIS, HACQUIN, JACQUES, MATHIAN, OBERLI, PEUGNIEZ, RATSIMBA.

Avaient donné pouvoir :

Mme PARIS.
M. BOUCHET.

Etaient absents ou excusés :

Mmes DALL'AGLIO, DETURCHE, MERMIER.

MM. BOUVARD, CALLET, CHASSAGNE, DAVIET, DEAGE, DESCHAMPS, GILLET, GUILLOTTE, GYSELINCK, STEYER.

Assistaient également à la réunion :

Mmes CHRISTIN, ECALARD, GIZARD, JAILLET, KHAY, PERRILLAT, MM. CHALLEAT, DUPERTHUY, GRANGE, LOUVEAU, PECORARO: du SYANE.

Membres en exercice : 29 Présents : 14 Représentés par mandat : 2

Objet: SYAN'CHALEUR - COMMUNE DE GLIERES-VAL-DE-BORNE - REALISATION D'UN RESEAU DE CHALEUR AU CENTRE BOURG DU PETIT-BORNAND - MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX

Rapport présenté par M. Patrice COUTIER.

Le Syndicat dispose depuis 2017 de la compétence « création et exploitation d'un réseau public de chaleur ou de froid ». Ainsi, les communes peuvent, selon leur souhait et conformément à l'article L.2224-38 du Code Général des Collectivités Territoriales, transférer cette compétence au SYANE pour la réalisation de projets publics.

Une étude de faisabilité, pilotée par le SYANE en 2022 sur sollicitation de la commune de GLIERES-VAL-DE-BORNE, a confirmé l'intérêt d'un projet de réseau public de chaleur sur le centre bourg du Petit-Bornand. Ce projet vise l'alimentation en chaleur de bâtiments communaux, de logements privés et d'un programme de bâtiments neufs dans le cadre du programme de réaménagement du centre bourg piloté par la commune.

Le transfert de compétence sur la commune de GLIERES-VAL-DE-BORNE est intervenu, par délibérations concordantes de la commune et du SYANE, en décembre 2022. Le Comité syndical du 23 février 2023 a délibéré sur une gestion en régie de ce projet, avec Syan'Chaleur. La maitrise d'œuvre du projet a été confiée au bureau d'études ELCIMAÏ.



Le projet initial comprenait le raccordement de 12 abonnés sur une longueur de réseau de 630 ml environ, en articulation directe avec le projet d'aménagement du centre bourg porté par la commune. Entre le printemps et l'été 2024, la commune de GLIERES-VAL-DE-BORNE a revu de façon importante son projet de réaménagement, avec notamment l'abandon de la rénovation de plusieurs bâtiments qui devaient être raccordés au réseau public de chaleur.

Le périmètre finalement retenu pour la réalisation du projet comprend 6 abonnés pour environ 350 ml de réseau, avec un objectif de mise en service pour la saison de chauffe 2025/2026.

Les besoins à satisfaire concernent :

- la réalisation du réseau public de chaleur et de froid sous domaine public,
- l'aménagement de la chaufferie, avec des travaux de second œuvre,
- la réalisation des équipements de production de chaleur d'appoint fioul, et travaux hydrauliques en chaufferie et sous-stations.

Chaque besoin donnera lieu à l'attribution d'un marché de travaux dans le cadre des lots séparés suivants :

N° marché	Caractéristiques des travaux	Estimatif € HT
ME 24262	Réhabilitation d'un bâtiment pour l'accueil d'une chaufferie bois + appoint fioul	74.000 € HT
ME 24263	Appoint fioul et travaux hydrauliques en chaufferie et sous-stations	225.000 € HT
ME 24264	Réseau de chaleur	370.000 € HT

Une consultation a été publiée par voie de procédure adaptée selon les articles R.2123-1 à R.2123-7 du Code de la commande publique.

Suite à cette mise en concurrence, l'entité adjudicatrice a décidé de retenir, comme titulaires des marchés, les entreprises et groupement d'entreprises suivants :

- Lot 1 Réhabilitation d'un bâtiment communal pour l'accueil d'une chaufferie bois + appoint fioul : Entreprise EIFFAGE CONSTRUCTION pour un montant estimatif de 64.500,00 € HT.
- Lot 2 Appoint fioul + travaux hydrauliques en chaufferie et sous-stations : Entreprise IDEX ENERGIES pour un montant estimatif de 191.393,31 € HT.
- Lot 3 Réseau de chaleur / VRD :
 Groupement d'entreprises RENALIA/CECCON BTP pour un montant estimatif de 331.833,17 € HT.

Les membres du Bureau sont invités :

- 1. à approuver l'attribution des trois marchés de travaux,
- 2. à autoriser le Président à les signer,
- 3. à autoriser le Président à signer les ordres de service et les bons de commande relatifs aux marchés.

Le Président

Adopté à l'unanimité.

Syane

Joël BAUD-GRASSET.

